



[www.saint-benoit-de-carmaux.fr](http://www.saint-benoit-de-carmaux.fr)

Bulletin N° 126  
Octobre 2018

## SOMMAIRE

### Infos municipales :

Environnement ..... 2

PLU ..... 3

Education ..... 4

Travaux ..... 5

Site Internet ..... 6

Festivités ..... 8

**Vie Associative** ..... 9-10

**Infos pratiques** ..... 11

## Urgence de Résister

« Le conseil sanitaire territorial du Carmausin Ségala depuis plusieurs mois oeuvre avec les citoyens afin de trouver des solutions pour permettre une offre de soins sur l'ensemble du territoire. Lors de la réunion du 7 septembre le docteur May nous a présenté la possibilité de créer un Centre de santé public. Cette solution mérite toute notre attention c'est la raison pour laquelle je vous appelle à vous mobiliser à ce sujet.

Vous venez de recevoir pour celles et ceux qui sont propriétaires votre taxe Foncière. Vous avez donc pu vous rendre compte que la part de la Mairie avait diminué de 5% suite au budget voté par le conseil municipal.

L'équipe municipale continue à travailler dans un contexte de politique de plus en plus difficile avec des baisses de dotations pour les collectivités. Cette situation a d'ailleurs conduit de nombreux maires à démissionner comme c'est le cas du maire de Terssac.

Dans ce contexte la municipalité poursuit sa politique pour aider tous les habitants. A partir du premier Octobre et pour toute l'année scolaire 2018/2019 un produit laitier et un fruit seront distribués à la récréation de nos enfants. Le programme sera financé par l'Union Européenne avec la participation de la municipalité de Saint Benoît de Carmaux.

Sur le plan national, l'affaire Benalla conclut de manière symbolique une année parlementaire éprouvante pour la démocratie. Ces faits ne sont pas anecdotiques. Ils sont l'expression d'une politique autoritaire et antisociale.

En juillet 2017, Emmanuel Macron et son gouvernement entamaient un marathon législatif qui se solde, un an après, par l'adoption de lois rétrogrades sur le plan social et économique et l'engagement d'une réforme constitutionnelle profondément antidémocratique qui va déboucher sur une présidence autocratique.

C'est la raison pour laquelle il est urgent de RESISTER ! »



**Thierry SAN ANDRES**

Maire de Saint-Benoît de Carmaux

salon d'automne  
du 12 au 21 octobre 2018

**RACINES**

ouvert de 14h à 18h samedi 13, dimanche 14  
samedi 20 et dimanche 21

entrée libre

**SAINT-BENOIT DE  
CARMAUX**



**Dernière minute** - L'ordonnance n°1803372 du 27 août 2018 du Tribunal Administratif de Toulouse a rejeté, comme manifestement irrecevable, la demande de la Société ENEDIS concernant l'annulation de la délibération du Conseil Municipal du 30 mai 2016 refusant le déploiement des compteurs de type « Linky » sur le territoire. La Société ENEDIS a déposé une requête le 14/09/2018 auprès de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux demandant l'annulation de l'ordonnance et ainsi, par voie de conséquence, l'annulation de la délibération du 30 mai 2016. La Commune doit assurer sa défense.

# Infos Municipales

## Environnement

### Résoudre le problème de la "mauvaise herbe" sur la commune

**L'entretien des espaces publics, sans produits chimiques, devient une préoccupation prioritaire**

Le tournant réglementaire date de 2017. L'herbe dans l'espace public est devenue un énorme souci quotidien pour les élus locaux. On nous informe sur la dangerosité de tous les produits chimiques, notamment en ville sur les zones dites imperméables, les trottoirs et les places. Les produits de synthèse sont maintenant interdits au profit des produits d'origine biologique, homologués mais très cher et souvent inefficaces.

**Quelles solutions pour entretenir les trottoirs et places envahis par les herbes folles ?**

Le printemps 2017 a été sec, c'est plus facile, mais celui de 2018 a été humide et c'est catastrophique. Il n'y a pas de solution, pas de machine ni de produit miracle. Nous demandons aux agents municipaux de passer la balayeuse et la brosseuse en préventif le plus souvent possible. En curatif, il est impossible de mettre tous les agents communaux à la binette, il en faudrait 20 fois plus. Il y

a la flamme-gaz et l'eau chaude, la vapeur, mais cela oblige à brûler beaucoup de carburant. Une nouvelle machine à vapeur qui a besoin de 90 litres d'eau à l'heure. Il y a aussi des produits qui dessèchent, brûlent la feuille mais en fait, on tourne en rond.

**Revoir tout l'aménagement de l'espace public**

La réflexion à mener porte sur la gestion de l'espace public par rapport à la tolérance du public. Nous menons une telle réflexion. Dans certaines rues, il est possible de fleurir, dans d'autres, c'est plus difficile. Il faut également respecter l'espace piétons. Il va donc falloir définir des zonages en milieu urbain, avec des espaces enherbés, des espaces sensibles et d'autres qui le sont moins, en lien avec les riverains, et agir en conséquence.

**Elaborer un plan de désherbage pour 2019**

La réflexion à mener par les services techniques et les élus est de poser les bases d'un plan de désherbage dès cet hiver pour une application au printemps 2019.

## Comment voir la baisse communale de 5% de la TF sur son avis d'imposition

Département : 81 TARN      Commune : 244 SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX

| TF 2018           | Commune | Syndicat de communes | Inter communauté | Département | Taxes spéciales | Taxe ordes ménagers | Taxe GEMAPI | Total des cotisations |
|-------------------|---------|----------------------|------------------|-------------|-----------------|---------------------|-------------|-----------------------|
| Taux 2017         | 31,55 % | %                    | %                | 29,47 %     | %               | 12,92 %             | %           | %                     |
| Taux 2018         | 29,97 % | %                    | %                | 29,91 %     | 0,205 %         | 12,92 %             | %           | %                     |
| Adresse           |         |                      |                  |             |                 |                     |             |                       |
| Base 0            | 1740    |                      |                  | 1740        | 1740            | 1740                |             |                       |
| Cotisation        | 521     |                      |                  | 520         | 4               | 225                 |             | 1270                  |
| Cotisation base 0 |         |                      |                  |             |                 |                     |             |                       |
| Adresse           |         |                      |                  |             |                 |                     |             |                       |
| Base 0            |         |                      |                  |             |                 |                     |             |                       |
| Cotisation        |         |                      |                  |             |                 |                     |             |                       |
| Cotisation base 0 |         |                      |                  |             |                 |                     |             |                       |
| Cotisation        |         |                      |                  |             |                 |                     |             |                       |
| 2017              | 542     |                      |                  | 507         | -               | 222                 |             |                       |
| 2018              | 521     |                      |                  | 520         | 4               | 225                 |             | 1270                  |
| Variation         | -3,87 % | %                    | %                | +2,56 %     | - %             | +1,35 %             | %           | %                     |

Baisse communale de 5%  
(31,55-5%=29,97%)

Augmentation départementale

Augmentation des bases OM

Baisse réelle car majorée par l'état par le coefficient de revalorisation des valeurs locatives de 1.12% pour 2018

## Réunions communales de démocratie participative 2018

Réunir autour d'une « même table », des élus et des habitants, c'est permettre à l'équipe municipale d'écouter la parole des habitants, amener le débat, nécessaire à la prise de décision finale. Les échanges de points de vue permettent aux élus de mieux appréhender les situations et aux habitants de comprendre les contraintes municipales.

- **Vendredi 30 novembre 2018 à 18 h 30** à l'Ecole élémentaire de Fontgrande « Jean Ferrat » (salle « François Truffaut »)
- **Vendredi 14 décembre 2018 à 18 h 30** à la Mairie

## Le Plan Local d'Urbanisme

Plus ambitieux que le POS (Plan d'Occupation des Sols), le PLU est un document opérationnel et stratégique. Au-delà du seul droit des sols, il définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Le principal changement est la limitation de l'étalement urbain en recentrant les zones ouvertes à l'urbanisation autour de l'existant et au strict minimum. Le Grenelle de l'environnement préconise de favoriser principalement l'urbanisation en continuité directe des zones urbaines existantes.

### Le PLU n'est pas :

Une distribution de droits à construire  
La somme des intérêts particuliers

**Uniquement focalisé sur les zones construites ou urbanisées, il concerne l'ensemble du territoire y compris les espaces agricoles et les espaces naturels**

Actuellement, la commune est régie par le Règlement National d'Urbanisme (R.N.U) : la loi Alur de 2014, prévoit que les POS non transformé en PLU au 27 mars 2017 deviennent caducs sans remise en vigueur du document antérieur et avec application du Règlement National d'Urbanisme. Il faudra attendre l'approbation du PLU par le Conseil Municipal pour y déroger. Les phases déjà effectuées sur l'élaboration du PLU : Diagnostic - Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) (adopté le 13 mars 2017) - Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) - Partie réglementaire : règlement et documents graphiques - Mise en forme du document - Arrêt du PLU (25 juin 2018) - Consultation des services (personnes publiques associées)

### Prochaine phase : Lancement de l'enquête publique et publicité

- Phases à venir : Enquête publique (durée 1 mois)
- Rapport du commissaire enquêteur
- Délibération du Conseil Municipal approuvant le PLU

Avant son approbation définitive par le Conseil Municipal, une période d'enquête publique s'ouvrira courant octobre 2018.

### La période d'enquête publique s'ouvrira du 22 octobre au 22 novembre 2018.

Cette phase obligatoire a pour objectif d'informer la population et de recueillir son opinion.

Le commissaire enquêteur nommé par le Président du Tribunal administratif est indépendant et impartial, il recueille les observations du citoyen en recevant le public lors des permanences qui auront lieu en mairie **le lundi 22 octobre de 9h à 12h, le samedi 27 octobre de 9h à 12h et le jeudi 22 novembre de 14h à 17h.**

Toute personne pourra venir présenter ses observations, faire des suggestions ou contre-propositions, prendre ainsi connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Madame Maryse LACAN, commissaire enquêteur à la mairie de Saint Benoît de Carmaux place de la mairie 81400 Saint Benoît de Carmaux ou par mail [plustbenoitdecarmaux@gmail.com](mailto:plustbenoitdecarmaux@gmail.com). A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie aux jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie

**Location de garage** : RueVoltaire, 30€ par mois. Les personnes désirant louer un garage doivent en faire la demande par écrit auprès du secrétariat de la mairie.

## La Poste

La Poste est heureuse et fière d'avoir pu réaliser ces beaux travaux de rénovation du bureau de poste de Saint-Benoît en collaboration avec la municipalité. Le but est bien sûr de mieux accueillir nos clients dans un espace convivial et fonctionnel pour tous en espérant consolider la fréquentation du bureau...nous vous attendons donc nombreux dans ce bel espace postal rénové.



## Education - Rentrée des classes 2018

En ce 3 septembre 2018, ce sont 181 enfants qui ont fait leur rentrée aux écoles primaire et maternelle de Fontgrande « Jean Ferrat ». Sur le nouveau rythme de la semaine de 4 jours, les horaires sont lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Les effectifs se répartissent comme suit : **En maternelle**, 25 petits et tous petits avec Christine Viguié, 21 moyens avec Patricia Bosc et 21 grands avec Jean-François Laurent. **En primaire**, ce sont 21 CP avec M. Bucquet, 10 CE1 et 16 CE2 avec Mme Cabrit, 10 CE1 et 16 CE2 aussi avec Mme Lanne, 4 CE2 et 23 CM1 avec M. Canovas et M. Lucien et enfin 21 CM2 avec Mme Mendez.

La rentrée s'est bien passée dans des écoles pimpantes après le grand nettoyage estival. Souhaitons à tous nos écoliers une très bonne année scolaire !

### Distribution de fruits et produits laitiers dans les écoles Primaire et Maternelle de Fontgrande "Jean Ferrat"

Depuis le lundi 1er octobre 2018 et pour toute l'année scolaire 2018/2019, un produit laitier et un fruit sera distribué gratuitement à la récréation une fois par jour sur le temps scolaire.

Ce programme *financé par l'Union européenne avec la participation de la municipalité de Saint Benoit de*



**Carmaux**, est destiné à diversifier les habitudes alimentaires des enfants en leur faisant découvrir des produits et à promouvoir des comportements alimentaires plus sains. Les distributions s'accompagnent de mesures pédagogiques une fois par trimestre, dont l'objectif est d'influer sur les habitudes alimentaires des élèves et d'améliorer la connaissance des filières et des produits agricoles. L'objectif est d'avoir une nourriture saine dès le plus jeune âge, d'instaurer une pédagogie autour des aliments, de lutter contre l'obésité en privilégiant des produits locaux et régionaux. Merci de ne plus fournir le goûter à votre enfant.

## Journée de la Paix - 21 septembre 2018

En ce 21 septembre 2018, tous les enfants de la commune ont célébré la Journée internationale de la Paix. La célébration a débuté à la crèche « Les Petits Loups » à 16h par un lâcher de ballons ornés de petites cartes dessinées par les enfants et le personnel de la crèche. Ensuite à 17h, les enfants du CLAE ont lu des poèmes qu'ils avaient choisis à la bibliothèque le midi. Après un discours de Thierry San Andres, les enfants ont à leur tour lâché des ballons rouges et blancs porteurs eux-aussi de messages de paix. Souhaitons que tous ces messages soient entendus !



## Médiathèque Municipale

### Jours et horaires d'ouverture au public

Lundi : 14h-17h30 - Mardi-Jeudi-Vendredi : 16h40-18h

Mercredi : 14h-17h30 - Vacances scolaires 14h-17h

Inscriptions gratuites Adultes et enfants (Commune et hors Commune) - Tel : 05.63.76.56.42

La Médiathèque a rouvert ses portes le 3 septembre. Adultes et enfants étaient ravis de retrouver leurs auteurs favoris et surtout de découvrir les nouveaux ouvrages présents sur les rayonnages que nous vous proposons de découvrir à votre tour (romans régionaux, policiers, vécus, documentaires, romans jeunesse, bandes dessinées, albums jeunesse, contes...). **Quelques exemples de nos livres « coup de cœur »** : • Mon amie Adèle : cette femme va devenir votre nouvelle obsession (suspense garanti)... • Le cœur battant de nos mères : tous les grands secrets ont un goût particulier... • Revenu des ténèbres : un récit exceptionnel dont on ressort bouleversé et révolté... • La jeune fille et la nuit : un meurtre dans un campus...20 ans après ...

Le dimanche des mères : dans les années 1900 le petit personnel

avait quelques heures pour se détendre... Une belle histoire d'amour...

L'ateliers scolaires ont repris le lundi 24 septembre laissant aux enseignants et aux élèves le temps de retrouver le rythme de la semaine à quatre jours.

Le projet de mettre en place un club de lecture (un après-midi par mois) devrait voir le jour. Les lecteurs ou lectrices intéressé(e)s peuvent se rapprocher de la bibliothécaire qui leur expliquera le concept de cette animation.

Nous rappelons à tous nos adhérents l'utilité du réseau « D'Lire et plus » pour un plus grand choix d'ouvrages, la possibilité de rencontrer les autres bibliothécaires des différents sites, des expositions, des animations, etc....

L'automne arrive à petits pas mais sûrement alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite. Un conseil, des échanges, du partage et vos soirées automnales seront remplies de belles lectures. A très bientôt !

## TRAVAUX

*En complément des interventions de nos agents dans les bâtiments, sur la voirie et les espaces verts ou lors de la préparation de festivités, voici les principaux travaux réalisés cet été :*

### Voirie

Cet été l'entreprise COLAS a réalisé la réfection en enrobé à chaud des deux parkings des écoles. Une opération d'entretien des chaussées (5 journées de Point A Temps Automatique) leur a été également commandée pour ce troisième trimestre.



### Chantier jeunes

Pendant une semaine, 7 jeunes et leurs 2 encadrants de l'AJC, ont procédé à la remise en peinture de toutes les rambardes et mains courantes de l'école élémentaire.



### Salle des fêtes

La grande salle a été repeinte par les agents du chantier d'insertion carmausin « Trajectoire vers l'emploi » ainsi que deux de nos agents municipaux. Les projecteurs LEDS situés sur la facade du bâtiment, ont été posés par la société BH Electricité. La réfection des sanitaires est programmée pour 2019.



### Améliorations énergétiques

Début juillet, l'EURL Stores et Fenêtres a remplacé les fenêtres bois simple vitrage de la Mairie par des fenêtres aluminium double vitrage.

## Site internet



Vous cherchez un renseignement sur la vie communale ...  
... mais vous ne savez pas où chercher  
Vous cherchez un renseignement pratique de la vie de tous les jours  
... ou une activité à pratiquer près de chez vous  
Vous cherchez le numéro de téléphone de la pharmacie ...  
... ou ses horaires d'ouverture  
Vous voulez retrouver un article du bulletin municipal ...  
**Toute l'information à portée de clic ... mais vous ne savez plus où il est**

**24h/24 et 7j/7**

Vous voulez signaler un dysfonctionnement d'éclairage ou de voirie ou ...  
Vous devez modifier les jours de présence à la cantine de votre enfant  
Vous devez demander un document officiel d'état civil comme un acte de naissance

Vous avez un formulaire de contact spécifique, sinon un formulaire de contact général pour poser une question, envoyer un document (en pdf) ou une photo (en jpeg).

Vous souhaitez demander un rendez-vous à un élu  
Vous souhaitez poser une question à un élu ou à un service

Vous recevez une confirmation automatique de votre envoi et la réponse appropriée ou d'attente à l'ouverture des services municipaux.

Une seule action :  
**connectez-vous à  
[www.saint-benoit-de-carmaux.fr](http://www.saint-benoit-de-carmaux.fr)**

en ligne depuis le 9 juillet dernier,  
des rubriques sont encore en construction ...  
mais l'essentiel y est

**ATTENTION :**  
s'il s'agit d'une urgence vous devez joindre le service d'astreinte correspondant

## Sensibilisation à l'organisation des repas

Ce projet est porté par le SPASAD, création du service en 2017, rapprochement entre l'aide et le soin, qui réunit le SSIAD/FILIERIS (service de soins infirmier à domicile) et l'ASAD (association de soutien à domicile).

La conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA) du département du Tarn a permis de mettre en place une action de prévention nommée :

**« Informer, sensibiliser les personnes âgées et leur proche à l'importance de l'organisation des repas »**

C'est avant tout une action collective de prévention en faveur de la perte d'autonomie, à destination des personnes de 60 ans et plus, vivant au domicile.

Quatre actions seront menées au total, et ceux sur quatre territoires différents : BLAYE les MINES CAGNAC, CARMAUX et ST BENOIT de CARMAUX.

Chaque action durera environ 2h et comprendra notamment :

L'intervention d'un médecin formé à la nutrition pour aborder la question de la qualité nutritionnelle, de l'adaptation de son alimentation pour vivre mieux, tout en conservant une alimentation plaisir.

L'intervention d'une diététicienne compétera l'approche du médecin nutritionniste.

Les échanges avec le public seront facilités par l'utilisation d'outil (diaporama...) et de la présence d'une infirmière et d'une responsable de secteur avec leurs intervenantes à domicile SPASAD, favoriseront le lien et l'approche de situations concrètes pour illustrer davantage les propos des intervenants.

**MARDI 6 DECEMBRE 2018**  
**De 14 h 30 à 16 h 30**  
**Rez de chaussée Salle des Fêtes**  
**(salle des retraités)**

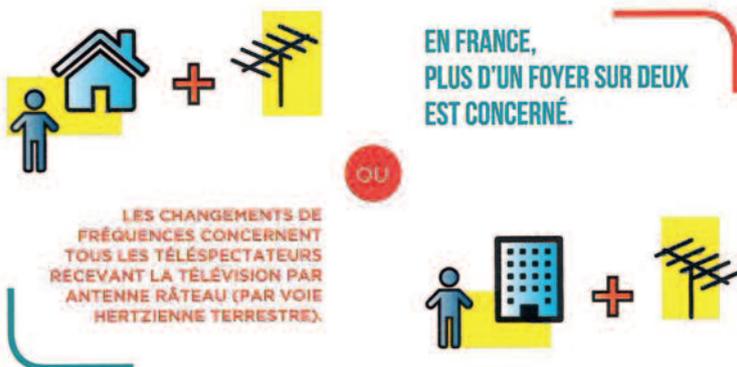
## Tous à vos postes ! les fréquences de la TNT changent

Le 6 novembre 2018, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : vous risquez de perdre une partie des chaînes et vous devrez donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 6 novembre 2018.

### Qui est concerné ?

#### LES TÉLÉSPECTATEURS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR ANTENNE RÂTEAU

Il peut s'agir d'une réception par antenne râteau individuelle, lorsque le téléspectateur habite une maison ou dispose de sa propre antenne intérieure dans un appartement. Il peut également s'agir d'une réception par antenne râteau collective, lorsque le téléspectateur habite un immeuble.



#### LES FOYERS RECEVANT LA TÉLÉVISION PAR UN AUTRE MODE DE RÉCEPTION

Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas concernés. Si toutefois ils perdaient des chaînes, par exemple parce que leur dispositif de réception est alimenté par voie hertzienne (c'est parfois le cas pour des réseaux locaux du câble mais aussi de certaines « box » ADSL), ils devront alors contacter directement leur fournisseur d'accès afin de connaître la marche à suivre pour retrouver une bonne réception.

#### COMMENT CONNAÎTRE PRÉCISÉMENT LA DATE DES RÉAMÉNAGEMENTS DE FRÉQUENCES DANS SA ZONE ?

Le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) met à disposition des téléspectateurs un module d'information pour vérifier à quelle date sont programmés les changements de fréquences en fonction d'une adresse donnée !

L'INFORMATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN APPELANT LE 0970 818 818

### Que faut-il faire ?

#### AVANT LE 6 NOVEMBRE 2018

##### Pour le téléspectateur qui réside en habitat collectif et reçoit la télévision par une antenne râteau collective

Il doit s'assurer, en amont des changements de fréquences de la TNT qui auront lieu le 6 novembre, que son syndic ou gestionnaire d'immeuble a bien fait intervenir un professionnel pour réaliser des travaux sur l'antenne collective. En effet, celle-ci doit être adaptée au nouveau plan de fréquences qui sera en vigueur à partir du 6 novembre dans votre zone.

Si tel n'était pas le cas, les résidents de l'immeuble risqueraient de perdre des chaînes après le 6 novembre 2018.



#### LE 6 NOVEMBRE 2018

##### Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle

Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 5 au 6 novembre sur les émetteurs TNT de votre zone, peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision. Les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau collective ou individuelle devront donc procéder à une recherche des chaînes. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Une vidéo « tutoriel » et des modes d'emploi par marque expliquant l'opération de recherche des chaînes sont disponibles sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr).

## Agenda des festivités

Du 12 au 21 octobre 2018

- Exposition de peintures à l'Art'Air  
Esplanade des écoles de Fontgrande.  
Inauguration le 12 octobre à partir de 18h30

11 novembre 2018

- Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.  
Cérémonie au Monument aux morts à 9h15

11 janvier 2019

- Voeux à la population  
Salle des fêtes

salon d'automne  
du 12 au 21 octobre 2018

**RACINES**

ouvert de 14h à 18h samedi 13, dimanche 14,  
samedi 20 et dimanche 21

entrée libre

SAINT-BENOÎT DE  
CARMAUX

## Réception de Miss Saint Privat Ségala Carmausin 2018



« Pour un village si profondément ancré dans la tradition républicaine comme le village de Saint-Benoît, avoir une Reine est une bien belle contradiction que nous acceptons avec grâce et majesté. »

C'est ainsi que Thierry San Andres a accueilli notre Miss Saint-Privat 2018 dans la salle du Conseil municipal en juin dernier.

Les fêtes de la Saint-Privat Ségala Carmausin sont un événement estival incontournable dans le paysage carmausin. L'élection s'est déroulée le 25 mars dernier à Carmaux. Après l'attente stressante et grandissante pour les huit jeunes filles, prétendantes à la couronne, la Miss et ses dauphines ont été élues.

C'est une bénédictine qui a été élue Miss : Caroline PRADAUDE, 16 ans, assistée de Sarah, 17 ans de Carmaux et Chloé, 18 ans de Blaye-les-Mines, élues respectivement première et seconde dauphines.

Au nom du Conseil Municipal de Saint-Benoît-de-Carmaux, Monsieur le Maire a tenu une nouvelle fois à les féliciter toutes les trois et a remis la Médaille de la Ville à Caroline, notre Miss.

## Concours maisons fleuries



Cette année, 19 maisons sont inscrites au concours. 8 maisons sur Fontgrande, 10 sur le village et 1 à Rauquillous.

8 maisons en catégorie 1 « devant de porte », 7 maisons en catégorie 2 « terrasses », 4 maisons en catégorie 3 « jardins ».

Vendredi 7 septembre, les lauréats ont été récompensés et félicités ainsi que tous les autres participants.

**Les gagnants sont les suivants :**

1<sup>re</sup> catégorie - devant de porte : 3<sup>ème</sup> prix : Madame Josy FRAYSSINET, 2<sup>ème</sup> prix : Madame Guylaine BERNARD, 1<sup>er</sup> prix : Madame Stéphanie CABANES.

2<sup>ème</sup> catégorie - terrasses : 3<sup>ème</sup> prix : Madame Yvette GUIRAUD, 2<sup>ème</sup> prix : Monsieur FAVAREL et Madame SOUYRIS, 1<sup>er</sup> prix : Madame Françoise DEVILLE.

3<sup>ème</sup> catégorie – jardins : 3<sup>ème</sup> prix : Madame Claudine TOURNY, 2<sup>ème</sup> prix : Madame Christine CABARES, 1<sup>er</sup> prix : Madame Nadine SEMIK.

Un vin d'honneur a été offert à tous afin de clôturer cette cérémonie.

## Repas des Aînés

Comme tous ans, le repas des Aînés a permis à tous de se retrouver afin de partager un moment convivial à la salle des fêtes le samedi 8 septembre.

Le repas élaboré par « Sérour traiteur » a été fort apprécié. Jean-Claude MAGNE avec les Troubadours du Viaur ont assuré la partie musicale.

L'après-midi s'est poursuivie avec la dégustation de la fouace et le traditionnel vin blanc.



## Racing-Club Saint-Benoît

La saison 2018-2019 débute pour nos « violets ». L'année dernière a été satisfaisante sur le plan sportif. Les résultats et la manière de les obtenir ont comblé l'ensemble des dirigeants et des supporters du RC St Benoît.

Pour rappel, deuxième place du championnat de promotion avec quelques belles victoires à domicile, (ex : victoire 7-0 face au Garric). A ce titre je souhaite rendre hommage au coach sortant, Richard Navarro. Le travail accompli ainsi que l'énergie qu'il a su mettre à profit de l'intérêt du club ces dernières années sont remarquables.

La saison à venir s'annonce palpitante. Un nouvel entraîneur qualifié, Jérôme Thomas sera à la tête d'un effectif de joueurs de qualité. Séb Navarro, Stéphane Zenatti et Olivier Mielko compléteront le staff technique. Plein d'ambition, ce quatuor d'expérience doit faire progresser le club et l'amener vers de nouveaux objectifs.

Je souhaite m'inscrire dans la continuité, pour cela j'ai la chance d'être à la tête d'une équipe dirigeante performante dont l'engagement mérite le respect.

Je n'oublie pas la municipalité de St Benoît que je remercie pour leur travail.

Je souhaite remercier nos partenaires sponsors pour leur soutien, dont certains depuis plusieurs années. C'est aussi grâce à eux que nous avançons.

Enfin je n'oublie pas que le football est un loisir devant être source de plaisir. Cela se cultive par une combinaison de don de soi, camaraderie, solidarité et convivialité.

Comme vous, je suis fier de notre club.

DAVAI RCSB  
Nicolas Mielko



## A.P.E.E.F

L'APEEF, Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Fontgrande, se mobilise pour améliorer la vie de nos enfants à l'école.

Pour cela, des parents dynamiques organisent diverses manifestations (loto, vente d'objets et réalisations faites par nos enfants...) dans un esprit convivial et festif afin de collecter des fonds.

En 2017/2018, l'association a participé au financement de sorties, entrées de musée, achats de livres et matériels pédagogiques et divers.

Notre équipe s'amenuise de plus en plus, aussi, afin de pérenniser nos actions, nous faisons appel aux bonnes volontés. Même de façon ponctuelle, chaque parent est le bienvenu !



## ATELIERS THÉÂTRE

Octobre 2018 - Juin 2019

**Salle Rauquillous (stade)**

**Saint-Benoît de Carmaux**

**Enfants (7 à 14 ans)**

Le  
Plaisir  
de  
Jouer



**Animateur : Jean-Louis REYNES**

**Inscriptions et Renseignements**

☎ : 05 63 76 24 40 - 06 09 82 90 46

E-Mail: [theatredecouverte@free.fr](mailto:theatredecouverte@free.fr)

📘 Compagnie Théâtre de la Découverte



Licence 2<sup>e</sup> catégorie N°2-1055615 - 3<sup>e</sup> catégorie N°3-1055616 - Imp. par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

# Vie associative

## FabLab de Carmaux



### Programme du FabLab de Carmaux pour le mois d'octobre

**Fête de la Sciences 2018** : samedi 6 et Dimanche 7 octobre de 10h00 à 19h00 - **Club Minecraft** : mercredi 10 octobre de 14h00 à 16h00 - **Découverte Impression 3D** : jeudi 11 octobre de 18h30 à 20h30 - **Découverte électronique** : mardi 16 octobre de 18h30 à 20h30 - **Découverte machine à coudre** : vendredi 19 octobre de 15h30 à 20h30 - **Découverte machine gravure laser** : mardi 23 octobre de 18h30 à 20h30 - **Club Minecraft** : mercredi 24 octobre de 14h00 à 16h00

**Repair'Café** : jeudi 25 octobre de 18h30 à 20h30

**Soirée retro-gaming / jeux vidéo** : vendredi 26 octobre de 18h30 à 22h30

L'inscription au Championnat du Tarn de Minecraft 2018, qui se déroulera le samedi 17 novembre à la Cyberbase de Carmaux, se fait sur [www.minecraft-tarn.fr](http://www.minecraft-tarn.fr)

Les permanences sont assurées tous les lundis de 15h30 à 18h30, mercredi de 14h à 16h et tous les vendredis de 15h30 à 18h30.

Le FabLab se situe au pôle culturel Art'Air, au sous-sol de l'école de Fontgrande de Saint-Benoit-de-Carmaux

Plus d'informations sur [www.fablab-carmaux.fr](http://www.fablab-carmaux.fr)

## Association ACKAR BARBARIAN

Notre participation à la Fête du Sport le 2 septembre a été une journée sympathique, même si aucune inscription n'a été enregistrée.

Notre association enseigne principalement la voltige équestre, le travail du cheval en liberté, la voltige cosaque. Les cours pour adultes se font à la demande selon leur disponibilité.

Un cours de voltige est dispensé tous les mercredis de 14 h à 16 h. Un essai gratuit est offert avant l'inscription.

Nous prenons également les chevaux en pension, proposons des spectacles équestres et pouvons organiser les anniversaires d'enfants.

**Pour tout renseignement et tarifs :**

**Tel 05 63 76 69 90**

**Port. 06 65 24 39 39**



## Crèche multi-accueil "Les Petits Loups"

Au sein du multi-accueil « Les Petits Loups », nous avons réfléchi à la mise en place d'une « fête des familles », regroupant alors la fête des mères et la fête des pères dans un souci du respect de la structure familiale de chaque enfant. Dans ce cadre-là, nous avons proposé un atelier jardinage avec les enfants, animé et accompagné par un parent. Ce dernier, hortultrice au sein de la jardinerie « La Main Verte » à Blaye-Les-Mines, est intervenue sur une matinée pour partager ce moment et apporter son savoir-faire.

Chaque enfant a pu participer et réaliser 3 plantations dans une jardinière (pied de tomates cerises, fraisier et plants de fleurs), qu'ils ont pu offrir par la suite à leurs parents.



## Saint-Benoît Basket-Club



Le mois de Septembre rime avec rentrée des classes mais également avec reprise des activités sportives.

C'est bel et bien le cas pour le Saint-Benoît Basket-Club avec reprise des entraînements Babies et Loisirs depuis le 3/09.2018.

Rentrée sur les chapeaux de roue avec l'organisation du tournoi Loisirs le 15/09/2018 à la Halle aux Sports. Les clubs de Narbonne, Mazamet et Réalmont ont répondu présent et ont fait de cette journée un magnifique moment de partage et de convivialité.

Merci à eux, mais également à la Municipalité pour nous mettre la halle des sports, la salle bleue à disposition ainsi qu'à tous les bénévoles.

## URGENCES

|                                 |                     |
|---------------------------------|---------------------|
| Sapeurs-pompiers .....          | tél. 18             |
| Police nationale .....          | tél. 17             |
| SAMU 81 .....                   | tél. 15             |
| Centre de Santé .....           | tél. 05.63.80.10.50 |
| Polyclinique Sainte-Barbe ..... | tél. 05.63.80.28.00 |

## CRÈCHE « LES PETITS LOUPS »

1 rue Jean-Jacques Rousseau -  
tél. 09.64.30.80.30 et 06.40.19.91.27 [lespetitsloups81@orange.fr](mailto:lespetitsloups81@orange.fr)  
**CENTRE DE LOISIRS (CLAE)**  
L'accueil des enfants s'effectue sur trois tranches horaires périscolaires de 7 h 30 à 8 h 30, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30 - tél. 05 63 36 97 37  
**ASSOCIATION DE JEUNESSE DU CARMAUSIN (AJC)**  
Domaine de la Verrerie - CARMAUX  
tél. 05.63.80.52.98 - [ajc.direction@gmail.com](mailto:ajc.direction@gmail.com)  
**BIBLIOTHÈQUE**  
Ouverture au public: lundi et mercredi de 14 h à 18 h, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h, Vacances scolaires du lundi au vendredi de 14 h à 18 h  
tél. 05 63 76 56 42 @ : [bibliotheque@mairie-stbenoit.fr](mailto:bibliotheque@mairie-stbenoit.fr)  
**BUREAU DE POSTE**  
Ouverture du Lundi au Samedi de 9 h 00 à 11 h 30 (jusqu'à nouvel ordre)  
Départ du courrier tous les jours à 15 h et le samedi à 10 h - tél. 05 63 76 83 22

## DIVERS

- **Supérette CALI** : M./Mme DELCROS, Cité Jean Jaurès, tél. 05 63 36 83 02
- **Fleurs Presse Tabac** - Marjorie ALBENGE 29 avenue Jean Jaurès tél. 05.63.54.37.75
- **Atelier d'architecture** IMBERT Associés, Place de la Mairie - tél. 05.63.36.68.47
- **Coiffure à domicile** : SANDRINE tél. 05.63.36.41.56 - 06.85.92.10.89
- **CHARLES COIFFURE** Coiffeur à Domicile - Lundi au Samedi tél. 06.60.06.79.05
- **Salon de coiffure NATACHA** 38 av. J. Jaurès tél. 05.63.76.43.94
- **A votre service TAXI** 7/7 j - tél. 06.27.63.51.82
- **Entreprise Travaux Publics** : M. BOUSQUET Jean - 5, rue Bon repos tél. 06.08.11.47.01
- **TONY SERVICES** peinture, petite maçonnerie, travaux de jardinage 06.15.08.19.57
- **2STP** - Tous travaux de terrassement : M. SABLAYROLLES La Guignerette - tél/fax 05.63.36.58.85 ou 06.24.47.31.16
- **APPAIX TP** travaux publics et privés : M. APPAIX 5 rue Victor Hugo - tél. 05.63.36.11.93 ou 06.86.99.35.55
- **CAZAS BTP** tél. 05.63.38.02.71 ou 06.25.48.14.47 - [Cazas-BTP@laposte.net](mailto:Cazas-BTP@laposte.net)
- **STYL AUTO** (carrosserie) : M. ROPELE 4 côte de la Guignerette - tél. 05.63.76.54.98
- **LELOUP Benoît** (Plombier) : 40, côte de la Guignerette - tél. 05.63.54.62.93 - 06 13 97 15 16
- **EUREKAPRODS** (films de mariage, tournage de spectacles) M. ROBERT tél. 06.64.31.20.26 [www.eurekaprods.fr](http://www.eurekaprods.fr)
- **SARL A. MASSOUTIE FILS** Pompes Funèbres Siège social 4 rue Colbert Cité Jean Jaurès - tél. 05.63.76.98.98
- **COMME CHAI VOUS** Café, snack, boulangerie, formules de restauration, tél. 06 50 52 82 57 ou 06 58 77 87 17 - 37 avenue Jean Jaurès
- **ANTO RENOVATION** Maçonnerie - Charpente - Couverture tél. 06 18 66 12 82
- **ENTREPRISE COUZI** Artisan - Peintre Bâtiment - Rue Bon Repos tél. 06 82 10 41 69
- **BRUNO HERICOURT** entretien jardins et petits travaux tél. 06 06 86 12 64 - [bruno.hericourt@neuf.fr](mailto:bruno.hericourt@neuf.fr)

## ■ Directeur de la Publication : Thierry SAN ANDRES

Rédacteur en Chef : Marie-Pierre GUIRAUD

Comité de Rédaction : Djamilia VEDEL - Albert PEZET

Daniel ROQUES - Jean-Marc CINTAS

Régie Publicitaire : S.N.NOT. - 06 87 35 17 24

Maquette et mise en page : Françoise LESCURE

Impression sur papier recyclé : Imprimerie ROBERT - 81400 CARMAUX 05 63 76 52 74

## SERVICE PUBLIC

- **Permanences sociales** : les mardis de 9 h 30 à 12 h 00. Sur rendez-vous auprès de l'Unité Territoriale de Carmaux au 05 63 80 22 30
- **Permanences des élus** : M. le Maire, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous au 05 63 80 24 10. Les élus du groupe majoritaire tous les samedis matin.
- **Permanence du Contrôleur des Impôts** : Le contrôleur des impôts sera présent en mairie le jeudi 19 octobre 2017 de 10 h 30 à 12 h 00
- **Mairie** : Les services administratifs seront ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 durant les mois de juillet et août 2017.  
tél. 05 63 80 24 10 - @ : [accueil@mairie-stbenoit.fr](mailto:accueil@mairie-stbenoit.fr)  
Site officiel : [www.saint-benoit-de-carmaux.fr](http://www.saint-benoit-de-carmaux.fr)

## SANTÉ

- **Pharmacie** : Mme MARTIN, 32 avenue Jean Jaurès - tél/fax 05 63 36 36 50
- **Service de Secours Minier** : 05 63 80 10 25
- **Infirmières à domicile** : Mmes IMBERT et BOBIAO, 21 avenue Jean Jaurès tél. 05 63 36 92 02 - 06 80 26 97 29

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

- 22/05/2018 - Elise THIROUX
- 28/05/2018 - Séléna BOUSQUET GATIMEL
- 25/07/2018 - Martin ANTO
- 14/08/2018 - Elias BOCQUEL

### BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

- 09/06/2018 - Joy DELOMENEDE
- 09/06/2018 - Elsa DELOMENEDE
- 30/06/2018 - Mylana RIBARDIERE
- 18/08/2018 - Zachary RAMEL

### MARIAGES

- 18/08/2018 - William MOUYSSSET et Dieunise DORANTE
- 11/08/2018 - Sébastien SIEGEL et Emilie NOURRY
- 18/08/2018 - Jonathan CHEKLI et Amandine AUSSENAC

### DÉCÈS

- 25/05/2018 - Jean-Jacques LACOMBE - 65 ans - 11 rue Jean-Jacques Rousseau
- 30/05/2018 - Fabrice VERES - 50 ans - Chemin de Lacrouzette basse
- 06/06/2018 - Noé GAYRARD - 90 ans - 2 place du Marché
- 24/06/2018 - Clara CESTARI - 86 ans - 9 allée des Cigales
- 29/07/2018 - Joseph NIMSGERN - 86 ans - 20 rue Pablo Picasso
- 11/08/2018 - Jean-Max RODRIGUEZ - 58 ans - 3 impasse des Grèzes
- 05/09/2018 - Eliane VEGA - 79 ans - 4 allée des Fauvettes



De la fourniture de l'ébénisterie à l'aménagement complet de l'espace.

**hogos'**

SIÈGE SOCIAL  
441, chemin de Laysotte - CS 10193  
33882 VILLENAVE D'ORNON cedex  
Tél 05.56.91.71.33

AGENCES  
PERIGORD  
OCCITANIE  
ILE-DE-FRANCE



Atelier d'Architecture Imbert Associés

Place de la mairie 81400 Saint Benoit de Carmaux  
Tél 05 63 36 68 47  
courriel : [contact@aiaa.fr](mailto:contact@aiaa.fr) - Web : [www.aiaa.fr](http://www.aiaa.fr)



Notre Agence  
St Benoit de CARMAUX

HALLE TECHNOLOGIQUE ENERMASSE  
ÉCOLE DES MINES ALBI

# Intermarché

Votre partenaire



Route de Rodez - 81400 Carmaux

☎ 05 63 76 70 50

Ouvert sans interruption

du lundi au samedi de 8h30 à 19h30

leDRIVE  
Intermarché



Rue de la Sigalarié - 81130 Cagnac-les-Mines

☎ 05 63 48 11 50

Ouvert

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 19h30

leDRIVE  
Intermarché



Jean **Robert** 9 & 11  
imprimeur rue Chanzy  
81400 CARMAUX

CARTES DE VISITE  
PHOTOCOPIES A4 & A3 N/B & COULEURS  
IMPRESSION OFFSET - NUMÉRIQUE  
FAIRE-PART NAISSANCE - MARIAGE  
REMERCIEMENT DE DÉCÈS

Tél. 05 63 76 52 74

Fax 05 63 76 52 72

E. mail : [imprimeur.robert@orange.fr](mailto:imprimeur.robert@orange.fr)

*Vos obsèques à partir de 1500€TTC*

- inhumation : ouverture et fermeture du caveau\*\* (si caveau existant)
- assistant funéraire, porteurs, maître de cérémonie
- véhicule funéraire pour transport\*\*
- cercueil\* épaisseur 18 mm, équipé de 4 poignées, d'une cuvette étanche\* et d'une plaque d'identité\*

\* Prestations, fournitures et mentions obligatoires. \*\* Prestations et fournitures réglementaires obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.



Ets MASSOUTIE et Fils  
31 avenue Albert Thomas  
81400 CARMAUX

Tél. 05 63 76 39 07

E-mail : [pfmassoutie.lechoixfuneraire@gmail.com](mailto:pfmassoutie.lechoixfuneraire@gmail.com)

RCS Albi 809 385 693  
Hab. 15 81 003 - Orias 15003181



- Améliorer l'aménagement du territoire
- Valoriser et sécuriser les espaces publics
- Développer les territoires communicants
- Accompagner la transition énergétique

SPIE, l'ambition partagée

SPIE

SPIE CityNetworks  
Z.I. de Payssel  
81400 Blaye les Mines  
Tél : +33 (0)5 63 48 41 82

© SPIE - A. Raymond



05 63 54 07 56

[info@accord-informatique.fr](mailto:info@accord-informatique.fr)

[www.accord-informatique.fr](http://www.accord-informatique.fr)

*Un seul objectif :*

*Le meilleur de l'énergie... à proximité*

*Energies Services Occitans*

57 ter, avenue Bouloc-Torcatis 81400 CARMAUX

Tél. 05 63 80 22 25 - Fax 05 63 80 20 14



[www.eneoservices.fr](http://www.eneoservices.fr)